

Brochure Technique Région Sud

SAISON 2023/2024



Gym Acrobatique
Gym Acrobatique

Teamgym
Teamgym



Gym Acrobatique

FORMATION DE GYMNASTES ET DE CADRES

Le Comité Régional met en place 3 regroupements régionaux jumelés à la formation de cadres.

- **Stage 1 (Fédéral) : Le Samedi 21 Octobre 2023 à Gap** = Découverte de la GAC. (sous réserve de modification)

Ouvert à tous les clubs qui pratiquent la GAC mais aussi aux clubs qui souhaitent s'informer, créer ou développer cette discipline au sein de leur club. Les gymnastes doivent venir avec un entraîneur référent.

- **Stage 2 (Fédéral) : Le Samedi 13 ou Dimanche 14 Janvier 2024 (lieu à déterminer)** = Préparation aux compétitions. (sous réserve de modification)

Stage réservé aux clubs ayant des formations en compétition. Entraînement, passage en compétition devant un jury d'expert afin d'affiner les mouvements de compétitions.

- **Stage 3 (Performance/Elite) : (Date et lieu à déterminer)** = stage de détection.

Stage réservé aux clubs ayant des formations en Performance/Elite et à tous les entraîneurs GAC qui souhaitent approfondir leurs compétences techniques.

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION NIVEAUX 1 ET 2

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1 et 2.

- **Candidature** : Etre licencié FFGym 2024
Niveau 1 : Atteindre dans l'année, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)

- **Inscription avant le 10 Septembre 2023**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- **Droits d'inscription** : 60 €, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- **Formations** : Le 11 et 12 novembre 2023 (Lieu à déterminer)
Le 2 et 3 décembre 2023 (Lieu à déterminer)
- **Examen** : Le 3 décembre 2023 (Lieu à déterminer)

COMPÉTITIONS

GENERALITES

Cette saison, nous organisons 2 compétitions en Gymnastique Acrobatique (**ouvert aux filières « Fédérale A et B, Nationale B »**) :

- **Championnat Interdépartemental** : le 10 ou 11 Février 2024 (Fédérale A, Fédérale B), (Nationale B = facultatif)
- **Championnat Régional** : le 30 ou 31 Mars 2024 (Fédérale A, Fédérale B), (Nationale B = facultatif)

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Tout duo, trio ou quatuor non inscrit aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs en Gym Acrobatique pourront consulter sur le site du comité régional :

- ✓ 15 jours avant la compétition régionale, le dossier général (comprenant les renseignements club : organigramme général, hôtel, restauration...).

Les compétitions régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, sur les classements, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **Contrôle des licences :**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

- **Informations :**

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant. (cf Règlement Technique FFG).

Rappel !

- **LES FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat).
- **MUSIQUE** : Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 »**.

Nous vous demanderons tout de même d'emporter une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

Pour les nouveaux clubs : aucune obligation de présenter un juge aux compétitions pour la 1^{ère} année de participation.

JURY

Absence de juge : Une amende de **305 €**, au niveau inter-département et régional, sera à régler avant l'entrée en compétition de la formation concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée. (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

Teamgym

FORMATION DE JUGES

**IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.**

FORMATION NIVEAUX 1 - 2 - 3

Nous demandons à tous les clubs avec un projet Teamgym sur la saison 2023-2024 d'inscrire un cadre à la formation de juges

Le Comité Régional organise une session de formation pour les niveaux 1, 2 et 3.

- ❑ Candidature : Etre licencié FFGym 2024
Niveaux 1 et 2 : être né en 2009, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
Niveau 3 : être né en 2007, l'âge exigé pour l'examen (16 ans)

- ❑ Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

Le juge doit obligatoirement être licencié pour pouvoir s'inscrire en formation.

- ❑ Droits d'inscription : **60 €**, Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- ❑ Formations : **Niveaux 1 et 2 :**
Le 7/8 Octobre 2023 (formation)
Le samedi 18 novembre 2023 (formation + examen)
Niveau 3 :
Le 2/3 décembre 2023 (formation)
Le samedi 16 décembre 2023 (formation + examen)
- ❑ Examens : **Niveaux 1 et 2 : le samedi 18 novembre 2023** (à la suite de la formation)
Niveau 3 : Le samedi 16 décembre 2023 (à la suite de la formation)

Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).

- ❑ Autres renseignements utiles : Licence FFGym 2024, Autorisation parentale pour les mineurs (voir chapitre « GENERALITES »). La brochure technique, la brochure des programmes et celle des juges sont nécessaires pour la formation.

COMPÉTITIONS

GENERALITES

Cette saison, nous organisons 2 compétitions en TEAMGYM (ouvert aux filières « Fédérale et Performance ») :

- **Championnat Interdépartemental** : 10 ou 11 Février 2024
- **Championnat Régional** : 30 ou 31 Mars 2024

Pour participer aux compétitions, il y a plusieurs procédures à suivre :

- Les Engagements général et nominatif sont à réaliser **via l'interface « EngaGym » à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Toute équipe non inscrite aux dates communiquées ne pourra concourir.

Pour chaque compétition, tous les clubs de Teamgym pourront consulter sur le site du Comité Régional.

✓ 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, ...)

Les compétitions sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

La brochure technique fédérale fait référence pour les règlements compétitifs généraux, les règles d'ordre vestimentaire, discipline, ...

- **CONTROLE DES LICENCES :**

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.

Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

- **MULTI DISCIPLINE :**

Un gymnaste peut participer dans la même journée ou le même week-end, à 2 compétitions dans 2 disciplines différentes mais les plannings ne seront pas modifiés pour autant.

(cf Règlement Technique FFG)

Rappel !

- **LES FORFAITS** sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** : 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)
- **MUSIQUE** : Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr au format « mp3 »**.

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

- **JURY :**

Absence de juge : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'équipe concernée, sinon celle-ci ne sera pas classée (Décision du Comité Directeur en date du 22/09/2022).

PENSEZ A FORMER VOS JUGES EN DEBUT DE SAISON !